

Magazine **zine** **”** **MPRESSI**
à **g** **a** **zine** **RÉDACT**
Presse @ **F**ac- **S**im **PUBLICATION**
ilé **ilé** **ilé** **GAZETTE**
ilé **ilé** **ilé** **QUOTID**

ilé **ilé** **ilé** **ilé**



SOMMAIRE



Définition

Outil de prospection d'abonnement présenté sous la forme d'une publication allégée, **le fac-similé permet aux éditeurs de faire connaître leur publication à leurs prospects.**

En tant que produit assimilé presse, **il bénéficie de tarifs d'affranchissements préférentiels et se caractérise par :**

- des règles de contenu du message envoyé spécifiques,
- un conditionnement et des modalités de dépôt presse.

UNE OFFRE
COMPLÈTE
ET RICHE

PRINCIPES STRUCTURANTS

Deux niveaux d'offre

- Une offre **"fac-similé standard"** à J+4 avec un quota publicitaire de 25 % pour un même groupe.
- Une offre **"fac-similé liberté"** à J+7 avec un quota publicitaire de 50 % pour un même groupe.
- Les deux produits obéissent aux mêmes règles de contenu et aux mêmes modalités de dépôt.
- Toute publicité en faveur d'annonceurs externes est strictement exclue.
- Un tarif **"fac-similé multiple"** pour les deux niveaux d'offres.

UNE OFFRE

plus souple
et plus attractive

2

OFFRE FAC-SIMILÉ

STANDARD

- Pour répondre à un besoin de prospection simple.
- Quota publicitaire limité à 25 %
pour la promotion de titres détenteurs d'un n° de CPPAP, qu'ils appartiennent ou non à un même groupe.
- 1 seul niveau de service : J+4.
- 1 tarif fac-similé standard.

LIBERTÉ

- Pour répondre à un besoin de prospection multi-titres au sein d'un même groupe.
- Quota publicitaire limité à 50 %
pour la promotion de titres détenteurs d'un n° de CPPAP, qu'ils appartiennent ou non à un même groupe.
- 1 seul niveau de service : J+7.
- 1 tarif fac-similé liberté.

ACCROISSEMENT

de la valeur d'usage
du fac-similé.

Conditions de forme

- Le Fac-simile doit paraître sous le titre habituel de la publication avec le même logo. Il présente le même format que la publication principale et doit donc respecter les dimensions des envois presse. Il porte les mentions légales : date, périodicité, n° de CPPAP...

Conditions de fond

- Le Fac-similé doit contenir une part minimale de rédactionnel, c'est à dire être composé de plusieurs articles (au minimum 2). Le Fac-similé peut comporter des articles in-extenso ou des extraits d'articles non tronqués et lisibles, tirés de publications détentrices d'un n° CPPAP. Les numéros de téléphone et les adresses Internet sont acceptés dans la partie rédactionnelle du fac-similé sous condition qu'ils figurent à l'identique dans les articles publiés, et que ces articles ne présentent pas de caractère publicitaire avéré. La publicité en faveur des annonceurs extérieurs est interdite. Le volume annuel des expéditions de prospection ne doit pas excéder celui de la diffusion payante.

Conditions techniques

- Poids et dimensions : Le poids d'un Fac-similé est limité à 150 g ; le poids maximum d'un paquet (regroupement de Fac-similés identiques sous un même emballage) doit être inférieur à 3 kg. La présentation des dépôts est la même que pour l'offre Presse Editeur. Le Fac-similé Standard, associé à une distribution en J+4, doit être identifié au moyen d'un logo Presse Editeur de couleur noire. Le Fac-simile Liberté, associé à une distribution en J+7, doit être identifié au moyen d'un logo Presse Editeur de couleur verte.

Extension de l'usage
aux produits et services
connexes à la publication

**Indépendamment de l'offre commerciale
d'abonnement au titre lui-même sont autorisées :**

- La promotion de tous produits ou services éditoriaux connexes à la publication proposés par l'éditeur sous la même marque ou sous une autre des marques qu'il publie : suppléments, hors-séries, éditions électroniques.
- La promotion de produits ou services accessoires à la publication, lorsqu'ils présentent un lien avec le concept éditorial de cette dernière, et qu'ils font l'objet d'une offre d'abonnement couplé.

UN TERRITOIRE

d'expression plus large offert
à l'éditeur.

2

OFFRE FAC-SIMILÉ

Les modalités
de calcul
de la surface
promotionnelle

L'assiette de calcul de la surface promotionnelle autorisée est la surface totale de l'envoi (surface du fac-similé stricto sensu + surface des encarts brochés ou non).

Les éléments ci-dessous ne sont pas comptabilisés dans les calculs de la surface promotionnelle et de la surface totale :

- le bulletin d'abonnement dans la limite d'une page A4,
- la lettre d'accompagnement dans la limite de 4 pages A4,
- le contenu de la lettre d'accompagnement doit exclusivement porter sur l'explicitation de l'offre d'abonnement (prix/prime/durée) et sur le détail du contenu éditorial de ou des publications vendues,
- l'enveloppe retour,
- l'enveloppe porteuse.

Attention ! Les produits "tout en un" sont comptabilisés dans le quota.

Dans le "Standard", les encarts publicitaires peuvent représenter **jusqu'à 1/3** de la surface du fac-similé stricto sensu :

$$\text{Surface encart pub} \leq \frac{\text{surface encart pub} + \text{surface fac-similé}}{4}$$

Dans le "Liberté", les encarts publicitaires peuvent représenter **jusqu'à 100 %** de la surface du fac-similé stricto sensu :

$$\text{Surface encart pub} \leq \frac{\text{surface encart pub} + \text{surface fac-similé}}{2}$$

UN ESPACE

de communication additionnel
au delà du quota.

Les produits presse-plus ne sont pas admis dans les fac-similés

L'insertion de produits/objets accessoires (brochés ou non) couramment livrés avec les publications de presse n'est pas admise dans le fac-similé. En particulier :

- échantillons,
- livres,
- agendas et calendriers,
- cartes postales,
- guides,
- maquettes,
- plans,
- posters,
- CD, cassettes, dvd et autres supports numériques,
- cartes, coupons, chèques et billets donnant droit à des réductions ou à la gratuité de produits et services sans rapport avec l'abonnement.

POINT DE RÉGLEMENTATION

Tarification de l'envoi en Destineo Standard Distri du niveau de service équivalent en cas d'insertion de Presse Plus.

Les tarifs en vigueur sont consultables sur www.presse-poste.com, rubrique Tarifs.

Zoom sur
le tarif
fac-similé
multiple

- L'éditeur peut bénéficier du tarif "fac-similé multiple", lorsque, pour un titre donné, au moins 20 exemplaires d'un même fac-similé conditionnés sous un même emballage, sont expédiés à l'adresse d'un même destinataire.
- Le regroupement des fac-similés identiques sous un même emballage est appelé "paquet".
- Le paquet doit obligatoirement porter la mention "Fac-similés Multiples : n exemplaires".
- Le tarif comporte un prix au paquet et un prix au poids du paquet.
- Le tarif du "Fac-similé Multiple" est aligné sur le tarif "Code Postal" du Fac-similé Standard ou du Fac-similé Liberté.
- Alors que le poids unitaire du fac-similé ne peut dépasser 150 g, le poids maximum du paquet peut atteindre 3 kg (poids maximum d'un exemplaire de presse).
- Le tarif de l'expédition est calculé de la façon suivante : Nombre de paquets x (prix au paquet + prix au poids x poids unitaire moyen du paquet).

DES TARIFS OPTIMISÉS

en cas de multiprospection à une
même adresse.

Lieu de dépôt
identique
à celui de la
publication
principale

- Les fac-similés doivent être déposés sur le même site que celui de la publication principale.
- En particulier, les fac-similés des quotidiens sont déposés sur le site principal de dépôt de la publication.
Exemple : pour les quotidiens nationaux, dépôts sur les plateformes STP.
- Préalablement au dépôt, l'éditeur - y compris pour les dépôts réalisés sur le réseau mutualisé (hors STP) - doit présenter l'intégralité de la maquette du fac-similé (encarts compris) au CAP (Conseil et Administration des Ventes Presse)* pour validation. Il recevra une réponse sur la validité de sa maquette sous trois jours ouvrés maximum à compter de la date de dépôt de la maquette.
- Les dépôts de fac-similés doivent être documentés avec :
 - un BL157 à chaque dépôt ;
 - un bordereau 1289A récapitulatif.

**Les bordereaux BL157 et 1289A sont disponibles
sur www.presse-poste.com, rubrique « Vos outils ».**

TARIFICATION
EN TOUTE FRANCE
À TRIER

en cas d'absence totale ou partielle
de la documentation de dépôt.

Fac-similé ou pas ?

Les principes
généraux
à connaître

Ne peuvent bénéficier du tarif fac-similé les messages dont le contenu :

- présente un caractère personnel et confidentiel (N° de RIB, N° de carte bancaire, document s'apparentant à un relevé financier...),
- présente un caractère obligatoire,
- relève de l'administration des ventes (exécution de contrats, service après-vente, recouvrement, facture, avoir, confirmation d'abonnement...),
- modifie ou précise les droits et/ou obligation de réponse ou d'exécution pour le destinataire.

**SI UN MESSAGE
joint au facsimile comporte
une information à caractère personnel,
le tarif écopli s'applique**

À savoir !**Sont interdits les messages ou encarts associés contrevenant aux lois et règlements en vigueur :**

- messages ne respectant pas la Loi Évin, le code de la consommation etc...
- messages à caractère pornographique,
- messages incitant à la haine, à la violence, à la discrimination,
- messages incitant à commettre des infractions (vol, destruction, etc...).



LA POSTE | SOLUTIONS
BUSINESS

www.laposte.fr